

Nos producteurs primés au concours suisse des produits du terroir

Château-d'Oex, le 3 octobre 2019



Les produits damounais présentés lors de la 8e édition du Concours suisse des produits du terroir ont remporté 3 médailles d'or, 1 médaille d'argent et 1 médaille de bronze. La marque régionale Pays-d'Enhaut Produits Authentiques et le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut félicitent les producteurs pour leur savoir-faire et l'excellence de leurs produits. Organisé par la Fondation Rurale Interjurassienne, le 8e Concours suisse des produits du terroir a eu lieu les 28 et 29 septembre dernier à Courtemelon (JU). À l'heure où les consommateurs demandent des produits possédant une vraie plus-value, tant au niveau gustatif qu'au niveau de la fabrication, la Fondation Rurale Interjurassienne a imaginé un événement à même de mettre en valeur la production des différents terroirs suisses. Le Concours suisse des produits du terroir s'est fixé comme objectif de nouer des contacts directs entre producteurs et consommateurs.

Cette année, des producteurs de toute la Suisse ont présenté plus de 1100 produits au concours, répartis en 5 catégories distinctes : produits laitiers, produits boulangers et pâtisseries, produits carnés, fruits ? légumes ? miels et divers, boissons alcoolisées. Les produits inscrits ont été soumis à un jury dirigé par des spécialistes suisses du domaine de l'analyse sensorielle, des personnalités du monde de la gastronomie et des consommateurs. Les dégustations, à l'aveugle, sont effectuées par des tables de dégustations composées de professionnels, d'artisans et de consommateurs.

Des **médailles d'or** ont été décernées à :



- La Tomme Fleurette de la Fromagerie Fleurette
- L'Etivaz AOP de la Coopérative des producteurs de fromages d'alpages « L'Etivaz AOP », alpage Paray-Charbon
- L'Etivaz AOP de la Coopérative des producteurs de fromages d'alpages « L'Etivaz AOP », alpage Grand-Ayerne

Le produit suivant s'est vu remettre une **médaille d'argent** :

- Le Gruyère AOP bio de la Fromagerie bio Les Moulins

Une **médaille de bronze** est revenue à :

- La Dzorette de la Fromagerie Fleurette

Le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut a le plaisir d'également communiquer les **médailles de bronze** de ses producteurs fribourgeois :

- Le Gruyère d'alpage AOP de la Coopérative fribourgeoise des producteurs de fromage d'alpage
- Le sérac de montagne et le yaourt de montagne de la Fromagerie de Grandvillard

La médaille indique que le produit a été sélectionné par le jury comme faisant partie des meilleurs de sa catégorie, au regard de ses qualités organoleptiques.

[Télécharger le communiqué](#)

Tous les résultats sont disponibles sur www.concours-terroir.ch